

PROFIL DE COMPÉTENCE



PRÉSENTATION DU TRAVAIL D'ÉDUCATION SOCIALE	4
--	----------

EXIGENCES SCOLAIRES ET FORMATION DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS	8
--	----------

COMPÉTENCES	9
--------------------	----------

COMPÉTENCES FONDAMENTALES	9
---------------------------	---

COMPÉTENCES PERSONNELLES ET RELATIONNELLES	11
---	----

COMPÉTENCES SOCIALES ET COMMUNICATIVES	11
--	----

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES	12
--------------------------------	----

COMPÉTENCES DE DÉVELOPPEMENT ET D'APPRENTISSAGE	13
--	----

PRÉSENTATION DU TRAVAIL D'ÉDUCATION SOCIALE

« Les éducateurs spécialisés sont des professionnels qui travaillent avec les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées. Ces populations comprennent des personnes et/ou des communautés vulnérables nécessitant des actions socio-éducatives et une réhabilitation. Les noms de ces professionnels diffèrent d'un pays à l'autre selon le domaine d'action, qui peut inclure des interventions sanitaires. Dans ce cas, ces professionnels sont appelés éducateurs sanitaires et sociaux. Les éducateurs sanitaires et sociaux exercent dans divers contextes via des actions individuelles, par le biais d'institutions résidentielles et de programmes communautaires, tout en respectant l'éthique professionnelle. Ils exercent un large éventail de rôles, y compris les soins directs, la formation, les postes de supervision et de leadership, la consultation et la recherche dans le domaine socio-éducatif et de la santé ».

1 L'éducation sociale repose sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et présuppose une compréhension fondamentale de l'intégrité et de la valeur de chaque être humain, indépendamment de sa race, de son sexe, de son âge, de ses croyances, de son statut social et de sa situation économique et intellectuelle dans la société.

2 L'éducation sociale s'adresse aux personnes exclues et marginalisées de tous âges – des enfants aux personnes âgées. Le travail socio-éducatif est la réponse à de nombreux problèmes d'intégration de la communauté – en particulier ceux

qui découlent de situations de besoin social et éducatif. Cette mission est effectuée de manière spécifique, ce qui signifie que le contenu et le caractère varient en fonction des situations sociales, culturelles et éducatives de besoin créées par la communauté. Les éducateurs spécialisés travaillent avec des enfants, des adolescents et des personnes handicapées. Ils interviennent également auprès des adultes, notamment ceux à risque particulier : les personnes souffrant de troubles mentaux, les alcooliques ou toxicomanes, les sans-abri, etc.

3 Le travail socio-éducatif est compris comme un processus d'actions sociales en relation avec des in-

dividus et divers groupes d'individus. Les méthodes sont multidimensionnelles et comprennent : Soins, éducation, intervention, traitement, protection, plaidoyer, développement d'un traitement non exclusif de l'espace vital, etc. L'objectif est d'atteindre une pleine sociabilité et une citoyenneté active pour tous. La solidarité avec les groupes vulnérables et marginalisés constitue une perspective fondamentale dans le travail socio-éducatif.

4 L'éducation sociale est une profession qui se caractérise par une dynamique et une adaptabilité importantes. La profession se distingue par un large éventail de valeurs humanistes et sa pratique se fonde sur une gamme de disciplines pertinentes appartenant au domaine des sciences sociales telles que la théorie pédagogique, la psychologie du développement, la psychologie sociale, l'éthique, l'anthropologie, la sociologie culturelle, la criminologie et la sociologie. De plus, entrent également en jeu un certain nombre de sujets et de domaines, tels que l'administration, la gestion et le bien-être, les conditions politiques, ainsi que le droit, la communication, l'activité, la connaissance des processus de marginalisation (pauvreté, réseau, économie, etc.) et la culture, entre autres.

5 D'une manière générale, il existe plusieurs méthodes d'éducation sociale et celles-ci peuvent être décrites comme un ensemble d'efforts



combinant les besoins des groupes cibles avec l'objectif du travail socio-éducatif. La perspective éducative se concentre sur l'utilisateur et aborde des valeurs telles que la démocratisation, la participation communautaire et l'autonomie. L'objectif est d'avoir une personne autonome capable de comprendre et d'agir dans la communauté en utilisant sa propre perspicacité, ses connaissances et ses compétences. Cependant, le processus interpersonnel en tant qu'outil essentiel est une caractéristique commune de l'éducation sociale. En principe, les outils de l'éducateur spécialisé sont son propre corps et son propre esprit. Cela impose des exigences substantielles aux éducateurs spécialisés pour pouvoir définir le contenu, les relations, la dynamique et les méthodes d'intervention.

6 Les éducateurs spécialisés doivent être des professionnels formés qui aident la personne à obtenir satisfaction et à atteindre ses besoins et ses objectifs.

Cela implique par exemple :

- Favoriser le développement d'une personne jusqu'à ce qu'elle devienne capable de résoudre ses propres problèmes ou des problèmes communs.
- Améliorer l'autodétermination et la capacité d'adaptation et de développement de l'individu.



EXIGENCES SCOLAIRES ET FORMATION DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

FORMATION

7 Le travail socio-éducatif implique une intervention dans les conditions de vie d'autrui et requiert une éducation fondamentale solide ainsi qu'une formation afin d'accomplir cette mission de manière professionnelle et appropriée. Les modèles de formation sont basés sur les traditions culturelles de chaque partie du monde et peuvent varier d'une culture à l'autre. Cependant, la nécessité de suivre un type de programme d'éducation, de mentorat, de tutorat ou de formation officielle par les éducateurs spécialisés avant d'exercer doit être reconnue. À l'instar des autres professionnels au sein des cultures occidentales qui travaillent avec des êtres humains et les soignent, les éducateurs spécialisés doivent obtenir leur diplôme après 3 à 4 ans d'études à temps plein. Le programme éducatif doit être reconnu et approuvé par les autorités nationales afin de qualifier l'individu pour le travail socio-éducatif. En outre, le programme éducatif doit être reconnu par la ou les associations professionnelles nationales comme qualifiant l'individu pour le travail socio-éducatif.

8 L'enseignement doit avoir lieu dans des universités ou des établissements professionnels d'un niveau similaire et dans des centres

de formation reconnus par les autorités nationales comme prestataires de l'éducation fondamentale pour les éducateurs spécialisés. Le programme éducatif doit veiller à ce que le socle de connaissances reflète les compétences professionnelles des éducateurs spécialisés citées dans la 4^{ème} section de ce document. De plus, le programme d'enseignement doit veiller à ce que les méthodes de recherche et d'intervention nationales et internationales les plus récentes soient incluses dans la formation. La

9 formation et la pratique sur le terrain doivent faire partie intégrante de tout programme de formation. Les institutions éducatives, sociales et sanitaires du domaine doivent travailler en étroite collaboration sur cette formation/pratique.

Formation continue et perfectionnement

10 Un système publiquement reconnu de formation continue et de perfectionnement pour les éducateurs spécialisés doit être lié à la profession. Ce système doit être lié à l'éducation fondamentale afin que les connaissances et l'expérience acquises profitent à l'éducation fondamentale.

11 Les autorités responsables et les milieux professionnels socio-éducatifs doivent veiller à ce que les éducateurs spécialisés reçoivent

une formation continue au cours de leur emploi afin d'améliorer la pratique de l'éducation sociale.

COMPÉTENCES

COMPÉTENCES FONDAMENTALES

12 **Approche holistique :** Un éducateur spécialisé voit la personne dans sa globalité. Cela requiert un certain professionnalisme et une certaine perspicacité pour voir plus loin que le diagnostic, le handicap, etc. et faire en sorte que le changement intervienne en collaboration avec la personne. Les éducateurs spécialisés sont formés pour observer l'individu et réfléchir sur leur propre pratique et le contexte.



13 **Émancipation :** Les éducateurs spécialisés croient dans le potentiel de développement de l'individu. Ils voient les ressources plutôt que les obstacles et co créent ainsi une nouvelle expérience, un récit et une compréhension des opportunités de l'individu.

14 **Coopération :** Les éducateurs spécialisés travaillent en étroite collaboration avec d'autres professions, par exemple les travailleurs sociaux, les ergothérapeutes, les infirmières, les enseignants. Les éducateurs spécialisés sont doués pour le travail interdisciplinaire et contribuent de manière constructive aux communautés. Les éducateurs spécialisés assurent une approche holistique en plaçant l'individu au centre.





COMPÉTENCES PERSONNELLES ET RELATIONNELLES

15 La relation avec la personne qui a besoin d'aide est au cœur du travail de tout éducateur spécialisé. Le côté personnel consiste à être capable de travailler professionnellement sur les relations. C'est l'outil qui aide l'enfant/adolescent/adulte à se connecter. C'est cette connexion qui permet à l'éducateur spécialisé d'intervenir et d'apporter des changements dans la vie d'une autre personne.

16 La relation n'est pas symétrique. L'éducateur spécialisé doit être en mesure d'entretenir des relations personnelles et professionnelles avec n'importe quel enfant/adulte, alors que l'enfant/adulte n'est pas obligé d'entretenir le même type de relations avec l'éducateur spécialisé. Il s'agit aussi d'une relation de pouvoir et l'éducateur spécialisé doit donc être conscient de sa vision humaine fondamentale et travailler avec professionnalisme et conscience du pouvoir en jeu.

COMPÉTENCES SOCIALES ET COMMUNICATIVES

17 La plupart des travaux d'éducation sociale dépendent d'une collaboration avec un certain nombre de parties concernées : l'enfant, le jeune, l'adulte, les collègues, les usagers, les parents, les proches et d'autres groupes professionnels et autorités.

18 La collaboration est un élément fondamental du travail de l'éducateur spécialisé. Une collaboration constructive où les conflits sont gérés et utilisés de manière constructive est essentielle au bien-être de l'enfant/usager, au professionnalisme, à la sécurité et à l'environnement de travail psychologique de l'éducateur. Par conséquent, les éducateurs spécialisés doivent avoir les compétences nécessaires pour résoudre, gérer et utiliser les conflits de manière constructive.

19 Vis-à-vis de l'enfant, de l'adulte, des parents et/ou des proches, l'éducateur spécialisé doit maîtriser des compétences communicatives particulières tant du point de vue théorique que pratique et méthodologique. La communication doit également viser les codes sociaux, la langue, etc. des destinataires. L'éducateur spécialisé doit pouvoir conseiller et guider les parents et les proches.

20 Les compétences sociales et communicatives comprennent :

- Travailler dans des équipes interdisciplinaires sur un large éventail de tâches et avoir une connaissance de la dynamique de groupe.
- Connaître les autres professions, leur terminologie professionnelle et leur déontologie.
- Collaboration avec les parents et les proches.

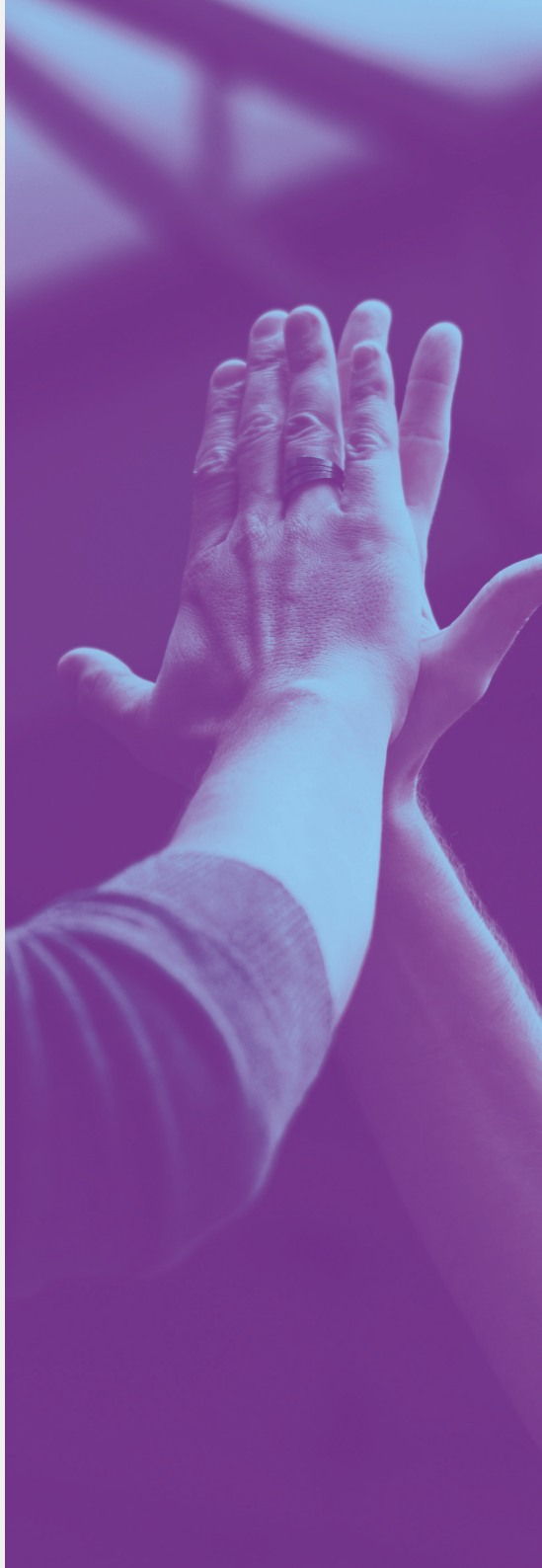
- Utiliser des méthodes de collaboration interdisciplinaire.
- Communiquer à plusieurs niveaux et maîtriser divers outils de communication.
- Comprendre et utiliser diverses méthodes de gestion des conflits.
- Analyser les problèmes et les situations sur la base de l'expérience et des connaissances approuvées sur divers problèmes psychologiques et liés à la société.
- Conseil et orientation, y compris la connaissance et la capacité d'utiliser diverses techniques de conseil.

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

21 Les compétences organisationnelles permettent à l'éducateur spécialisé de planifier, de réaliser des activités de pédagogie sociale et d'initier des processus basés sur la relation pédagogique sociale afin d'atteindre un objectif motivé professionnellement.

Les éducateurs spécialisés doivent pouvoir :

- Définir des objectifs, planifier, initier, coordonner et évaluer des activités socio-éducatives destinées aux individus ainsi qu'aux groupes.
- S'orienter vers l'emploi, l'éducation, les soins de santé, etc.



- Avoir une connaissance des routines administratives, de l'informatique, de la documentation et gérer des réunions avec des collègues, des parents, des proches et d'autres professionnels, etc.
- Connaître les systèmes pertinents d'évaluation et de documentation de leur travail.

COMPÉTENCES DE DÉVELOPPEMENT ET D'APPRENTISSAGE

22 Le domaine, les tâches, les défis et les problèmes associés au travail socio-éducatif varient à la fois dans leur nature et leur ampleur avec l'évolution de la société et les changements dans les priorités politiques. Parallèlement, de nouvelles connaissances sont développées sur le travail socio-éducatif et son caractère, ainsi que sur les effets et les effets secondaires de la pratique appliquée et des méthodes qui doivent être incluses dans le développement de la pratique.

L'éducateur spécialisé doit être prêt pour le changement et doit savoir utiliser divers outils de développement. Ainsi, il doit :

- Être capable de développer et d'améliorer ses compétences professionnelles et ses bases théoriques par la formation continue et le perfectionnement, l'amélioration des compétences, les projets de développement, la supervision, etc.

- Être capable de rechercher et d'acquérir continuellement de nouvelles connaissances et compétences et être capable de les transformer en pratique.
- Être capable de rassembler, documenter, généraliser et utiliser systématiquement l'expérience dans l'exécution et le développement du travail socio-éducatif (développement basé sur l'expérience) à la fois seul et en collaboration avec d'autres.
- Être capable de réfléchir de manière critique et d'évaluer son propre travail, seul ou en collaboration avec d'autres.
- Être capable d'inclure des analyses, des développements et des résultats de recherche dans la performance et le développement du travail socio-éducatif et de sa base de connaissances (développement basé sur les connaissances)



Conventions et documents relatifs à l'éducation sociale :

Déclaration universelle des droits de l'homme – Paris 1948,

Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales – Rome 1950,

Charte sociale européenne – Turin 1961, et ajouts ultérieurs

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant – New York 1989,

Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif ratifiés en 2009

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000,

Charte européenne des droits et responsabilités des personnes âgées et des personnes nécessitant des soins et une assistance de longue durée, 2010,

Convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe sur la protection des mineurs contre l'exploitation et les abus sexuels

Convention d'Istanbul 2011 sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

